



NOVERGIE Ile-de-France & Nord-Est

NOVERGIE Ile-de-France & Nord-Est, filiale de SUEZ Environnement, renouvelle son partenariat à *Vive la Seine 2008*, opération-événement qui porte les engagements du Groupe sur le territoire de Seine-Aval au travers de la protection des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et le recours aux moyens alternatifs à la route – notamment par la voie fluviale.

La préoccupation environnementale a pénétré en profondeur les entreprises industrielles, dépassant les simples aspects de réglementation et d'image citoyenne. Il s'agit de trouver des solutions pour lutter contre le changement climatique, utiliser de manière rationnelle l'énergie, optimiser le recyclage et la valorisation des déchets et réduire l'empreinte environnementale de nos activités pour préserver la qualité de vie des populations et la biodiversité. En s'appuyant sur les meilleures technologies existantes sur ses 39 Centres de Valorisation Énergétique des déchets, NOVERGIE contribue à répondre à ces enjeux planétaires dans l'exercice de son métier.

1- ENGAGEMENT N°1 : PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES PAR LA PRODUCTION DE RESSOURCES RENOUVELABLES

NOVERGIE Ile-de-France & Nord-Est transforme les déchets en matières recyclables et énergies renouvelables. Réintroduites dans le cycle de production et de consommation, ces nouvelles ressources contribuent à la préservation de l'environnement :

- elles **se substituent aux matières premières en voie de raréfaction** ;
- elles **participent à l'augmentation d'énergie d'origine renouvelable** en réponse aux tensions attendues sur le marché de l'électricité, à la problématique de la hausse du prix de l'énergie et de l'indépendance énergétique nationale ;
- elles **présentent un bilan carbone positif en limitant les émissions de CO₂** et en se substituant aux énergies fossiles fortes émettrices de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

En 2007, la production d'énergie de NOVERGIE Ile-de-France & Nord-Est a permis de **fournir en électricité une ville de 810 000 habitants**, tandis que la production de chaleur a permis de **chauffer une ville de 118 000 habitants**. Et **254 000 tonnes d'équivalent CO₂/an évités** par cette production énergétique.



L'incinération est le **2^{ème} producteur d'électricité** en énergie renouvelable, après l'hydraulique et **produit 10 fois plus d'électricité que le parc éolien français actuel**.

L'incinération avec cogénération permet d'obtenir un **bilan effet de serre sans émissions voire bénéficiaire** : jusqu'à moins 250 kg d'équivalent CO₂/tonne de déchets traitée. Elle transforme également en CO₂ le carbone des déchets qui, en l'absence de traitement aurait naturellement formé du méthane, gaz dont le Potentiel de Réchauffement Global est plus élevé que le celui du CO₂ (1kg de CH₄ = 21 kg de CO₂)

2- ENGAGEMENT N°2 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ PAR UNE RÉDUCTION MAXIMALE DE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

C'est en éco-industriel responsable que NOVERGIE s'engage à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement et l'écosystème, à travers des actions concrètes :

- **Préservation de la ressource eau** par la diminution, en 2007, de près de 50% de la consommation d'eau de ville sur notre site d'Azalys les eaux de lavage de fumées étant recyclées en circuit fermé dans le process, entraînant zéro rejet liquide. L'eau est préservée, la biodiversité préservée.



- **Préservation de la qualité de l'air** : Azalys a divisé, en 2007, par 3 ses émissions de poussières et par 4 ses émissions d'oxydes d'azote, allant ainsi encore plus loin que les recommandations du Plan de Protection de l'Atmosphère de Paris. Quant aux rejets du site en dioxines-furannes, ils sont jusqu'à 14 fois inférieurs à la norme européenne. Des rejets atmosphériques largement inférieurs aux seuils européens et... l'environnement respire.
- **Surveillance, traçabilité et information du public de l'impact de notre activité** afin de valider l'innocuité des installations : campagne de surveillance environnementale, suivi de la qualité de l'air, mise en ligne de nos mesures environnementales sur www.novergie.fr
- **Certification ISO 14 001** (norme de management environnemental international) pour l'ensemble du parc francilien systématisant l'amélioration continue des performances environnementales, le respect de la réglementation en vigueur, et la limitation des impacts environnementaux de l'activité.

3- ENGAGEMENT N°3 : PRIVILEGIER LE TRANSPORT FLUVIAL

Tandis que la gestion des déchets représente 3% des émissions de Gaz à Effet de Serre, le secteur des transports concentre 26% des émissions de CO₂. Rappelons que les déchets n'émettent que 162 g de CO₂ fossile contre 360 g pour le charbon, 270 g pour le fioul et 198 g pour le gaz naturel. Le recours aux transports alternatifs à la route est devenu un enjeu fort pour NOVERGIE. Et pour le Groupe : déjà fortement impliqué dans le transport fluvial, ce-dernier renforce sa présence sur ce secteur et crée SIT'Alternatif, filiale spécialisée dans le transport des déchets par voie d'eau.

La **substitution du trafic routier par le transport fluvial compte de nombreux avantages écologiques**. Elle a pour impact direct :

- une **réduction significative des nuisances** sonores et pollutions atmosphériques et **diminution de la congestion sur les routes** : 1 convoi de 4 400 tonnes permet de supprimer 220 camions de 20 tonnes sur la route.;
- une **économie d'énergie** : 1 kg Equivalent Pétrole permet de transporter 1 tonne de marchandises sur 50 km par camion contre 275 km par voie fluviale ;
- une **réduction des émissions de gaz à effet de serre** : le transport fluvial émet 2.6 fois moins de gaz à effet de serre que le transport routier ;

En 2007, 90 000 tonnes de sous-produits ont été acheminés ou évacués de nos sites franciliens par voie fluviale. Annuellement, ce sont **97 000 tonnes d'équivalent CO₂ évitées** et **3 850 camions en moins** sur les routes.

4- ENGAGEMENT N°4 : L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT



Parce qu'ils sont les prescripteurs de demain en matière d'éco-citoyenneté, les enfants sont des interlocuteurs privilégiés pour des actions en faveur du développement durable. C'est pourquoi, la sensibilisation des scolaires à la problématique de l'environnement s'appuiera cette année sur la diffusion d'un kit pédagogique composé de fiches pour les enseignants des cycles 2 et 3 du Primaire accompagnant la lecture du livre "Qui a pillé les poubelles ?", premier album jeunesse traitant des déchets et du recyclage et deuxième opus des aventures de Georges le Pirate, publié aux éditions Belin. A l'abordage du recyclage !

Contact presse :

Sandrine Catteau – Responsable de la communication :

Tel : 01 55 47 91 03 – Port : 06 88 22 22 19

Mail : sandrine.catteau@novergie.fr